

23 mai 2024 -10:13

## Retour sur les grandes tendances 2023 du secteur indépendant

*La Belgique compte 1.279.170 indépendants au 31 décembre 2023 (824.296 hommes et 454.874 femmes), soit 1,73 % de plus que l'an dernier. Comme depuis plus de 20 ans, le nombre de travailleurs indépendants augmente donc encore. Si cette tendance à la hausse concerne toutes les catégories d'affiliés, elle ne concerne cependant que les secteurs de l'industrie, des professions libérales et des services. Retour sur les autres grandes tendances qui ont marqué 2023.*

## Augmentation de toutes les catégories d'affiliés par rapport à 2022

Le nombre d'indépendants en activité principale a augmenté de 0,43 % passant de 795.282 à 798.724. Cette progression est plus faible qu'habituellement. Elle concerne les activités principales exercées par des hommes (+ 0,46 %) et par des femmes (+ 0,39 %).

En 2023, le nombre d'entrepreneurs en activité complémentaire a augmenté de manière plus importante, passant à 332.676 contre 323.494 en 2022. Le nombre de titulaires masculins a augmenté et passe de 182.433 à 186.419 (+ 2,18 %) tandis que le nombre de titulaires féminins connaît une augmentation un peu plus importante de 141.061 à 146.257 (+ 3,68 %).

L'année 2023 se caractérise surtout par une hausse du nombre d'indépendants actifs après l'âge de la pension : de 138.580 en 2022 à 147.770 en 2023 (+ 6,63 %). L'augmentation chez les hommes est de 6,43 % (de 103.106 à 109.737) et de 7,21 % chez les femmes (de 35.474 à 38.033).

|| L'importance du travail indépendant en Belgique ne cesse de croître, comme le montrent à nouveau les chiffres de 2023. ||

Anne Vanderstappen  
Administrateur général de l'INASTI

## Augmentation du nombre d'indépendants pensionnés

Dans le régime des travailleurs indépendants, le nombre total de pensionnés augmente, passant de 583.474 en 2022 à 595.937 en 2023 (date du dénombrement = 1er janvier).

L'augmentation du nombre d'indépendants pensionnés concerne les personnes qui bénéficient d'une pension de retraite au taux isolé (tant parmi les mariés que parmi les non mariés). On observe, par contre, une diminution des pensions au taux "ménage", des pensions de retraite et de survie combinées, des pensions de survie seules et des allocations de transition.

## Baisse des revenus moyens nets à cause de la crise Covid

La moyenne des revenus nets, qui sert de base au calcul des cotisations sociales, a fortement diminué en 2023. En effet, la moyenne des revenus de référence 2020 (servant au calcul des cotisations provisoires 2023) s'est élevée à 21.508,67 euros, ce qui représente une diminution de 9,65 %. Il s'agit sans aucun doute d'une des conséquences de la crise sanitaire.

Les écarts entre secteurs restent importants et, à l'exception du secteur agricole, la totalité des branches d'activité ont connu une baisse par rapport à l'année précédente.

## Plus d'un quart des starters 2023 sont de nationalité étrangère

La notion de starters reprend les nouvelles affiliations, les reprises d'activité et les affiliations d'office. On en compte 123.274 en 2023, soit 0,62 % de moins qu'en 2022. Sur ce nombre total, 34.621 personnes sont de nationalité étrangère. Un nombre qui s'est maintenu par rapport à l'année 2022. Ce groupe représente 28,08 % de l'ensemble des starters, soit plus de 1/4 (26,05 % en 2021 et 27,92 % en 2022). Le top 3 des nationalités de ces starters non-Belges sont les nationalités roumaine, néerlandaise et française.

## Autres constatations pour 2023

- Le nombre de conjoints aidants continue de diminuer. Cette baisse est de 10,24 % par rapport à 2022.
- Depuis le 1er janvier 2017, les étudiants qui exercent une activité indépendante peuvent bénéficier du statut d'étudiant-indépendant. Au 31 décembre 2023, on compte 8.636 étudiants-indépendants contre 8.690 au 31 décembre 2022 (soit - 0,62 %). La ventilation par âge montre que ce sont essentiellement les étudiants à partir de 20 ans qui font appel à ce statut spécifique.
- Le nombre de sociétés en faillite est en augmentation : 7.132 en 2023 contre 6.443 en 2022.

||  
L'augmentation du nombre d'indépendants en 2023 est une nouvelle preuve que devenir indépendant attire de plus en plus de belges. Cependant, la baisse du revenu net moyen démontre la nécessité de continuer d'alléger la pression fiscale sur les indépendants pour préserver leur compétitivité et sauvegarder leur activité. Nos travailleurs indépendants sont le véritable moteur de notre économie ; il est donc primordial qu'ils puissent disposer d'un statut social adapté à leurs spécificités qui leur permette de relever les défis dans les meilleures conditions possibles.

||

Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles, et du Renouveau démocratique

## Plus d'informations

Retrouvez les statistiques détaillées de 2023 sur [notre site web](#).

Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI)  
Quai de Willebroeck 35  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 546 42 11  
<http://www.rsvz-inasti.fgov.be>

Floriane De Muyter  
Service de Communication  
+32 2 546 44 92  
[floriane.demuyter@rsvz-inasti.fgov.be](mailto:floriane.demuyter@rsvz-inasti.fgov.be)